

2/ Information destinée à être publiée sur le site internet de la FSMA

Organisme de formation agréé	CREOBIS
Sujet/titre de la formation	AML Toezichhouders rond de tafel
Public/groupe cible	Responsable AML, Compliance Officer, MLRO, AMLCO, Secrétaire Général, Avocats, Responsable Risk & Compliance, Consultant, Magistrat, Intermédiaire financier
Planning :	
Date(s)	28/09/2021
Heure(s) de début et de fin	8h30-13h
Durée	4h
Lieu(x)	Thon Bristol Stéphanie - Bruxelles
Nombre d'heures (points) de formation éligibles dans le cadre de la formation permanente des compliance officers	4
Objectif(s)	Etre au courant des dernières évolutions en matière d'AML
Résumé du contenu	<ul style="list-style-type: none"> • Rapatriement de fonds depuis l'étranger : le point par la BNB sur la circulaire NBB_2021_12, et rappel de vos obligations pour le 31/10 • Comment gérer les déclarations de soupçon auprès de la CTIF : quand dénoncer, quels documents soumettre le cas particulier des donations et héritages • Focus par le SPF Finances sur les PEPs et le registre UBO en tant qu'outil d'analyse de l'origine des fonds, des

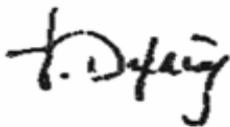
	<p>bénéficiaires effectifs et de compréhension de structures juridiques complexes</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'Anti Money Laundering Package 2021: quels sont les objectifs de l'Union Européenne, et quel sera l'impact pour les institutions financières ?
Forme	<p>X De type classique (avec présence physique)</p> <p>Enseignement à distance</p>
Matériel de cours	<p><input type="checkbox"/> Syllabus</p> <p>X Slides</p> <p><input type="checkbox"/> Livres</p> <p><input type="checkbox"/> Documents</p> <p><input type="checkbox"/> Autres (préciser) : Manuel de conférence avec les présentations</p>
<p>Contenu de la formation</p> <p><i>Merci d'identifier sous le point 3 de la communication FSMA_2018_05 du 8 mai 2018 le numéro du ou des thèmes qui sera (ont) abordé (s) lors de la formation, et de le(s) retranscrire dans l'espace prévu à cet effet, à la droite du présent tableau.</i></p> <p><i>Pour tout contenu de formation relatif au point C de la communication susmentionnée, une justification du thème et du lien et intérêt de ce dernier pour les compliance officers doit être fourni dans l'espace prévu à cet effet, à la droite du présent tableau.</i></p>	<p>Pour le secteur bancaire et les services d'investissement : 7</p> <p>Pour le secteur assurance : 4</p>
Formateur(s)/orateur(s), ainsi que leur profession	Benoît Bienfait, Head of AML/CFT Supervisory Team, BNB

	<p>Philippe de Koster, Directeur, CTIF</p> <p>Sébastien Guillaume, Head of Compliance Operational, SPF Finances</p> <p>Raluca Pruna, Head of unit, FISMA, European Commission</p> <p>Arnaud Lecoq, Managing partner, Compliance4Business</p>
--	--

Fait à Bruxelles , le 27/08/2021

Nom du responsable de la formation :

Signature du responsable de la formation :



Les programmes de formation doivent être envoyés aux adresses suivantes :

compliance.inspection@fsma.be et compliance@nbb.be